

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHANTEIX**

Le seize octobre deux mille vingt trois à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT- Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Catherine VIDAL - Isabelle BAUDRY - Eric LIVET - Thierry LANNES – Julien BARATAUD – Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHARREL - Evelyne LAVENU - Carla AFONSO DA CRUZ.

Excusés représentés :

Excusés non représentés : Jean-Pierre VERGNE – Jean-François POUMIER.

Françoise SERRE est désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 10 octobre 2023

Délibération n° 01102023
Emplacement composteur

Monsieur le Maire explique qu'il a été proposé d'installer un composteur collectif sur la commune.

Monsieur le maire expose qu'il a été proposé d'installer ce composteur sur la parcelle AH 51 appartenant à la commune et située à proximité du centre de loisirs et de l'école.

Après avoir entendu l'exposé du maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'**AUTORISER** l'implantation du composteur sur la parcelle AH 51.

Le Maire,
J. MOUZAT

